Je ne suis pas anxiolytique!

Abderrahim DERRAJI - 2015-01-27 16:24:39 - Vu sur pharmacie.ma

Tous les médias ont relayé l'information selon laquelle les attentats perpétrés à Paris le 7 janvier 2015 ont eu une incidence sur la consommation des anxiolytiques en France. C'est ainsi que des quotidiens, et non des moindres, notamment Le Point, Le Figaro, Le Nouvel observateur et une pléthore de sites Internet ont diffusé cette « information » en la liant à la situation de désarroi bien réelle dans laquelle se trouvait la nation française. Les lecteurs du Figaro ont ainsi pu lire dans les colonnes de leur journal cette déclaration du Dr Patrick Guérin, PDG de Celtipharm : "nous n'avions encore jamais observé ce type de phénomène". Seule exception à sa connaissance, la catastrophe de Fukushima en mars 2011 avec «une très forte augmentation des ventes d'iode», utilisé en prévention en cas de rejets radioactifs." Seulement, cette information émanant de la société Celtipharm a été contestée par le conseil national de l'ordre des pharmaciens de France. Dans un communiqué du 19 janvier 2015, le CNOP a estimé qu'il n'y a pas eu de rebond de dispensation d'anxiolytiques entre janvier 2014 et janvier 2015. Pour étayer cette affirmation, l'instance ordinale a procédé à l'étude des chiffres de ventes d'anxiolytiques (code ATC Anxiolytiques - à partir des dossier patient) sur un an, entre début janvier 2014 et début janvier 2015. Les données de l'Ordre sur l'ensemble de la France vont également dans ce sens puisqu'elles ne mettent pas en évidence de différence entre l'île de France et le reste du pays. « A ce jour, on ne constate ainsi pas de lien entre les évènements dramatiques de la semaine dernière et la consommation d'anxiolytiques » indique le conseil de l'Ordre. Toujours selon le communiqué du CNOP, les chiffres avancés par Celtipharm (hausse de 18,2 % des ventes d'anxiolytiques et d'hypnotiques), ont été établis à partir des données collectées dans 4 800 pharmacies représentatives entre le 9 janvier (jour de la prise d'otages meurtrière Porte de Vincennes à Paris) et le 13 janvier, mais en se référant à la moyenne des six semaines précédentes. La Société Celtipharm avait toutefois reconnu que « ces données n'étaient pas consolidées vu le temps très court ». Si on regrette profondément la célérité à laquelle sont diffusées les informations qui ont trait au sensationnalisme quitte à ce qu'elles soient complètement fausses et non validées, on ne peut que se réjouir de la vigilance du Conseil de l'Ordre. Ce dernier n'a pas hésité à faire une sortie médiatique pour rétablir la vérité. Bien évidemment, des démentis vont être publiés par les medias ayant repris cette fausse information, mais le "mal" est déjà fait. ***Abderrahim DERRAJI*** CONSULTER PHARMANEWS 275 : lien COMMUNIQUE DE LA SOCIÉTÉ CELTIPHARM : LIEN COMMUNIQUE DU CNOP : LIEN